

Chers cuxanais, depuis une année déjà nous travaillons à la création d'un centre municipal de santé.

Nous avons rencontré l'ensemble des professionnels de santé de la commune.

Les docteurs Mory, Oriol et Pebernard ont accepté l'offre de rachat faite par la mairie. Nous avons obtenu depuis le 29 septembre le numéro Finess, numéro qui nous autorise l'exercice en centre municipal de santé.

Après plusieurs tergiversations du Docteur Oriol nous sommes enfin parvenus à fixer au 2 novembre dernier la signature de l'acte authentique chez notre notaire. Nous pouvons après cette date envisager de recruter le docteur De Medeiros que vous connaissez déjà ainsi qu'une secrétaire médicale. L'ensemble de ce projet a été validé par les votes en conseil municipal. C'est alors qu'une très très maladroite publication du groupe d'opposition a informé le Docteur Oriol de la venue probable de deux médecins libéraux à Cuxac. Considérant ceci comme une concurrence, le docteur Oriol a immédiatement réagi, nous faisant savoir par son notaire qu'il ne signerait l'acte que si la municipalité s'interdisait de vendre ou de louer à des médecins libéraux et il interdisait même l'utilisation du logiciel informatique du centre médical et tout ceci pendant cinq ans.

J'ai bien sûr les preuves écrites pour justifier mes dires et les siens.

L'achat, à cause de la décision de Monsieur Oriol n'a pas pu se faire et ne se fera pas.

Pour autant provisoirement, nous avons équipés les salles B et C de la salle du Jeu de Paume que nous avons mis à disposition des docteurs Mory et De Medeiros.

Le docteur Mory a fait valoir ses droits à la retraite au 15 janvier 2021.

De ce fait, le docteur De Medeiros ne peut exercer en tant que remplaçant et Monsieur Foucher ne peut plus exercer sans médecin «tuteur».

Monsieur Foucher engagé à exercer la médecine sur la commune est en attente de validation par l'Assurance Maladie d'un nouveau tuteur. Sans cela, il ne peut exercer.

Le rachat du centre de kinésithérapie est toujours d'actualité, la municipalité attend que Monsieur Dumery et son associé aient dissous leur société et dès que cela sera effectif, le centre sera acheté. Nous faisons notre possible pour qu'un médecin ou plusieurs exercent sur la commune. Nous avons pleinement conscience des difficultés actuelles.

Nous espérons fortement que cette période sera des plus courtes.

Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'exercice de Monsieur Foucher et pour conserver sur Cuxac le docteur De Medeiros, déjà très apprécié.

Pendant cette période de « désert médical », ne contactez le 15 qu'en cas de besoin médical urgent, la maison médicale de garde à Narbonne (située Bd Docteur Lacroix à côté du centre hospitalier) assure des consultations et n'hésitez pas à contacter les médecins des villages environnants.

La solution n'est que temporaire, sachez également qu'il existe des sites de télé consultation médicale accessibles par internet (salle d'attente virtuelle) tel que Ordilic, Qare ou Livi, ...

Il s'agit de centres de santé expert en téléconsultation, un accès aux soins rapide en télé consultation ou présentiel, remboursable par l'Assurance Maladie.

Ces solutions ne sont que temporaires, nous avons pleinement conscience des difficultés.

Merci à tous de votre compréhension.

Courrier d'acceptation de l'offre d'achat par la SCI Pebernard Mory Oriol du 9 septembre 2020.

PEBERNARD MORY ORIOL
SOCIETE CIVILE DE MOYEN AU CAPITAL DE 1 372.04 EUROS
Siège social : 9 RUE DES CAVES VIEILLES
11590 CUXAC D'AUDE (AUDE)
315 362 855 RCS NARBONNE

A Cuxac d'Aude, le 09 septembre 2020

OBJET : Vente Centre Médical – Mairie de Cuxac d'Aude / SCI PEBERNARD MORY ORIOL

Monsieur le Maire,

Nous soussignons, SCI PEBERNARD MORY ORIOL, faisons bonne réception de votre offre d'achat concernant le centre médical de Cuxac d'Aude, situé au 2A Chemin de Preilhan, transmise le 18 août 2020.

Par la présente, nous vous soumettons notre acceptation pour le prix de vente proposé de 350 000 euros (bâtiment + mobilier).

Dans l'attente d'un rendez-vous pour signer le compromis de cette vente, nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mail du Notaire SCP Roig du 2 novembre

De : SCP ROIG
[mailto:scp.roig@notaires.fr]
Envoyé : lundi 2 novembre 2020 08:49
À : 'ROY JOHANN' <j.roy@mairie-cuxacdaude.fr>
Objet : TR: VENTE SCI PEBERNARD - MORY - ORIOL / COMMUNE DE CUXAC D'AUDE

Monsieur le Maire,

Voici le mail que je viens de recevoir de Me GARCIA. Ceci est inadmissible compte tenu du fait qu'il a reçu le projet en même temps que vous.

« le Docteur ORIOL souhaite insérer une clause d'interdiction de mise à disposition des locaux au profit de tout médecin libéraux pendant une durée de cinq ans, ceci sur la base des négociations initiales ;

A défaut les PV ne seront signés.

Je vous laisse le soin d'en faire part à Monsieur le Maire »

Projet d'acte de vente du centre médical

Monsieur le Maire,

Suite à notre entretien, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le projet d'acte modifié.

La société civile de moyen est en liquidation, le mobilier doit être cédé par la société de moyen à la commune. J'ai donc inclus cette cession du mobilier dans l'acte de vente.

Je vous remercie de bien vouloir prévoir dans la délibération :
1°) l'acquisition de l'immeuble moyennant le prix de 320.000,00 euros
2°) l'acquisition du mobilier moyennant 30.000,00 euros.

Comme convenu, je vous reproduis ci-dessous les clauses que Me GARCIA m'a demandé d'insérer à l'acte, ce que je refuse catégoriquement, nous ne sommes pas dans une cession commerciale mais dans une vente de mur :

« 1°) « La Commune de CUXAC D'AUDE s'interdit expressément de consentir un bail à titre gracieux ou moyennant un loyer, de vendre sous quelque forme que ce soit le bâtiment objet des présentes, au profit de médecins libéraux exerçant en nom personnel ou en société, et ce, pendant une durée de cinq (5) ans, à compter de la signature du présent acte de vente.
En cas de non-respect de ces dispositions, une indemnité forfaitaire de trois cents (300) Euros par jour d'infraction sera versée au Docteur Joseph-Marie ORIOL par la Commune ou le / les médecin(s) en infraction. »

2°) Pour garantir la confidentialité et le secret médical, le logiciel contenant les dossiers médicaux des patients du Cabinet médical de CUXAC D'AUDE est expressément exclu de la présente vente et restera la propriété du médecin référent, Docteur MORY ou Docteur ORIOL chacun pour ses patients, le logiciel ne pouvant pas être mis à la disposition de la Commune de CUXAC D'AUDE. »

Restant à votre disposition,

Sentiments dévoués.

Marie-Charlotte FRIEDELING,
Collaboratrice.
Absente le mercredi après-midi.

SCP Jacqueline ROIG, Alain ROIG-DENACLARA et Jean-Sébastien ROIG, Notaires associés.
23 boulevard François Mitterrand
BP 20
11590 CUXAC D'AUDE.
Tél : 04.68.33.40.07
Fax : 04.68.33.81.73
Mail : scp.roig@notaires.fr

Fiche FINESS Centre de Santé Cuxac d'Aude

Établissement N° FINESS ET : 11 000 905 7 Raison sociale : CENTRE DE SANTÉ DE CUXAC D'AUDE		Entité juridique N°FINESS EJ : 11 000 904 0 N° SIREN : 211 101 167 MAIRIE DE CUXAC D'AUDE Statut : 03 Commune	
Nature ET <input checked="" type="radio"/> Général <input type="radio"/> Budget annexe ou individualisé	Type ET <input checked="" type="radio"/> Principal N° FINESS principal : <input type="radio"/> Secondaire	Catégorie 124 Centre de Santé Agrégat 2206 Centres de Santé	
Dates Mise à jour : 28/09/2020 Autorisation : 28/09/2020 Ouverture : Caducité : Fermeture : Constat de caducité : <input type="checkbox"/> Type fermeture :		Autres immatriculations N° SIRET : 211 101 167 00016 N° Éducation Nationale :	
Mode de tarif : 36 Conventionnel AM		Service public hosp : <input type="checkbox"/>	
Raison sociale longue : CENTRE DE SANTE DE LA VILLE DE CUXAC D'AUDE			
Complément de raison sociale :		Codes géographiques	
Mentions de distribution :		Pays : Département : 11 AUDE Code commune : 116 CUXAC D AUDE Secteur sanitaire : 101	
N° type, voie : 2 CHE DE PREILHAN		Téléphones	
Lieudit / BP :		Téléphone : 04 68 33 44 93 Tél 2 : Télécopie : 04 68 33 93 96	
Code postal et libellé routage : 11590 CUXAC D AUDE			
Conventions			
N° Conv° Date convention Date MAJ			
PAS DE CONVENTION			
Adresse email			
Email : centre.medical.cuxac@orange.fr			
Commentaires			